



Le sport dans les Bouches-du-Rhône, une véritable politique publique départementale

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie du Conseil de Provence

Rapporteur : Dominique Abadie

Rédacteurs :

- Conseil de Provence : **Dominique Abadie**
- Délégation du Conseil de Provence : **Victoria Lemettre**

Membres de la Commission :

Dominique ABADIE, Pierre ALLARY, Charlie BARLA, Georges BERAUD, Valérie CARBONNE, Michel CORDIER, Rémi COSTANTINO, Maxime DUCOULOMBIER, André DURBEC, Patrick FANCELLO, Gregorio FUSCHILLO, Jean-Pierre GAUDIN, Serge LERDA, Roger MONGEREAU, Nicolas MURISASCO, Caroline OROFINO, Jacky PELISSIER, Sylvie PLUNIAN, Jean ROATTA, Jean-Paul ROCH, Frédéric BOSSARD, Eric BRASSARD, Jean-Pierre GROSSO, Pierre HOCQUET, Patrick SIRI, Fathia TIR, Clarisse BAINVEL, Eric BERTON, Sandrine BORDIN, Michel BOUBILA, Mustapha BOUHAYATI, Béatrice CHABANNES, Vincent COLONNA D'ISTRIA, Gilles COLLOMB, Frédéric DAGNET, Hervé ESTAMPES, Valérie FEDELE, Nathalie FENOUIL, Pascal FRIQUET, Vincent GAY, Stéphane GHIO, Robin HAMADI, Bruno HUSS, Aude LANTENOIS, Christine LA ROCCA, Hervé MARTEL, Pierre MAZELLA, Daniel NAHON, Roland RIZOULIERES, Tony SESSINE, Thomas TAGNATI, Marc VENAUT, Philippe YZOMBARD



SOMMAIRE

PROPOS INTRODUCTIFS.....	5
LE MOUVEMENT SPORTIF DANS LES BOUCHES-DU-RHONE	7
• Forces du mouvement sportif bucco-rhodanien	7
• Faiblesses du mouvement sportif bucco-rhodanien	7
• Des opportunités à saisir pour le mouvement sportif bucco-rhodanien	8
• Des menaces à anticiper pour le mouvement sportif bucco-rhodanien	9
LE SPORT DANS LES BOUCHES-DU-RHONE, UNE VERITABLE POLITIQUE PUBLIQUE.....	11
• Le sport dans le Bouches-du-Rhône au service l’action publique locale.....	11
• Le sport dans les BDR, un véritable levier pour le développement soutenable – Nos propositions	12
→ Pour contribuer à l’atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l’ONU :.....	12
→ Pour décliner les 3 points-clés posés par le ThinkTank Sport et Citoyenneté (2022) :.....	12
→ Autres propositions de la Commission.....	13
LEXIQUE DES PRINCIPAUX ACRONYMES UTILISES	15
NOTES.....	17



PROPOS INTRODUCTIFS

L'Être Humain est ainsi fait qu'il pense toujours que l'herbe est plus verte ailleurs que là où il se trouve. Les Buo rhodaniens n'échappent pas, dans leur grande majorité, à cette idée. Or, notre Département, bien que le vert ne soit pas sa teinte majeure, présente une palette de couleurs d'une telle diversité que beaucoup pensent, sans chauvinisme aucun..., qu'il est le plus beau département du Monde...

Fiers, et forts de cette certitude, les pratiquant(e)s d'activités sportives trouvent sur nos terres des champs de jeu à la hauteur de leurs plus grandes espérances. Des Calanques de Cassis aux plages de Port Saint Louis du Rhône, des Alpilles à la Sainte Victoire et jusqu'aux contreforts de la Sainte Baume, de la Camargue aux rivages de l'Etang de Berre, ce sont autant de sites merveilleux propices aux Sports de Nature.

Ceux ne sont cependant pas les seuls atouts de notre territoire. De nombreuses infrastructures permettent également de développer d'autres activités sportives plus conventionnelles dans des stades, des gymnases ou des piscines. Les efforts entrepris dans ce domaine par le Conseil Départemental dans le cadre des constructions et/ou reconstructions des collèges sont à ce titre particulièrement significatifs et encourageants.

Tout cela est également rendu possible grâce à l'engagement sans faille de très nombreuses associations sportives locales qui ont également contribué à ériger **la pratique sportive en véritable politique publique départementale**.

Ainsi, c'est dans un partenariat solide et efficace que le Mouvement Sportif Départemental et le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône unissent leurs forces pour imaginer et construire un destin territorial à la hauteur des enjeux du XXI^{ème} siècle.



LE MOUVEMENT SPORTIF DANS LES BOUCHES-DU-RHONE

Le mouvement sportif local est exceptionnellement riche, tant en l'état actuel que dans les potentialités qu'il recèle. Toutefois, il est nécessaire d'envisager, dans une logique stratégique et prospective, l'ensemble des faiblesses qu'il convient de pallier et des menaces qui pourraient freiner son développement dans l'avenir.

➤ Forces du mouvement sportif bucco-rhodanien

Sur les près de 2 millions d'habitants du Département, environ 450 000 sont licenciés sportifs et autant sont pratiquants non-adhérents. Ainsi 1 habitant sur 2 pratique le sport dans le Département, qu'il soit fédéré ou non. Ces quelques 25 % de bucco-rhodaniens fédérés se répartissent entre 4.000 clubs environ, lesquels sont affiliés à l'un des 64 comités départementaux (i.e. les structures déconcentrées des fédérations nationales), eux-mêmes rattachés au Comité Départemental Olympique et Sportif. Il existe au surplus quelques Comités non-adhérents du CDOS (par exemple lorsqu'il s'agit de disciplines non-olympiques).

Après les familles elles-mêmes, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône est le premier financeur du sport avec un budget d'environ 20 millions d'euros (hors-investissement), ce qui explique en partie la force du partenariat entre la collectivité et le Comité Départemental Olympique et Sportif. Cette implication de la collectivité est fondamentale dès lors qu'il existe, à ce jour, assez peu de structures qui fonctionnent selon un modèle économique à la fois indépendant des fonds publics et aisément accessibles à tous.

Parmi les atouts de notre territoire, la pratique du sport au collège se révèle tout particulièrement dynamique. En effet, au-delà des cours d'Education Physique et Sportive inclus au programme de l'Education Nationale, on dénombre quelques 70 sections sportives et de nombreuses associations UNSS à travers tout le Département (1 par collège).

Et ce phénomène pourrait être amené à s'intensifier encore grâce à la mise en œuvre d'un programme départemental de construction/reconstruction des collèges initié par le Conseil Départemental et prévoyant l'installation systématique d'équipements sportifs. Ainsi, depuis quelques années et pour l'avenir, l'offre et les équipements disponibles dans les collèges est en forte croissance. Outre, le fait de ne plus dépendre des équipements communaux, les collèges deviennent ainsi d'importants facteurs d'incitation à la pratique sportive.

Sur le plan de l'emploi et la formation, on recense de nombreuses structures :

- un Centre de Ressource, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS – Site Aix en Provence),
- des CFA des métiers du sport, de l'animation et du tourisme (dont FUTUROSUD, 1^{er} et principal CFA dans ce domaine),
- deux groupements d'employeurs créés par le mouvement sportif (2018 et 2020), dont l'un des premier Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (Geiq) de France, toutes filières confondues.

Le département dispose également d'une Maison Sport Santé (Provence en Forme) qui agit sur l'ensemble du territoire (12 plateformes locales) et notamment en milieu hospitalier.

➤ Faiblesses du mouvement sportif bucco-rhodanien

L'accessibilité au sport figure parmi les principales difficultés identifiées. Il s'agit, d'une part, de difficultés d'accessibilité pour les potentiels pratiquants qui rencontrent par exemple des difficultés liées à la mobilité et/ou desserte en transports en commun mais il s'agit également de problématiques spécifiques liées à l'accès à la pratique sportive comme aux grandes infrastructures (pour assister aux grands évènements sportifs) des personnes en situation de handicap.

La problématique d'accessibilité constitue, d'autre part, une difficulté majeure pour les acteurs du mouvement sportif eux-mêmes qui voient leurs moyens humains et financiers se réduire tendanciellement depuis plusieurs années, ceci sans compter les difficultés rencontrées pour accéder aux équipements nécessaires à la pratique de leurs disciplines respectives.

En second lieu, la rareté du foncier sur le territoire départemental constitue une question centrale pour le déploiement de la pratique sportive ; en effet, face à l'insuffisance des infrastructures en milieu urbain, et notamment dans le centre-ville de Marseille, les pouvoirs publics se heurtent à l'absence d'espaces disponibles pour opérer un rééquilibrage.

C'est l'une des raisons pour lesquelles l'installation systématique d'équipements sportifs prévue par le Conseil Départemental dans le cadre des opérations de construction ou réhabilitation des collèges du territoire ne connaît pas d'équivalent au niveau des écoles maternelles et primaires, notamment de la Ville de Marseille.

Une autre des difficultés pointées par le mouvement sportif réside dans la place et l'image dévaluées du sport vis-à-vis des autres disciplines scolaires, aux yeux non-seulement des familles – et corrélativement des jeunes – mais également de la communauté enseignante et de l'ensemble de la branche éducative au niveau national. Or, et bien que le corps enseignant sportif le réclame depuis près d'un demi-siècle, aucune mesure réellement impactante n'a encore été prise (augmentation des volumes horaires, relèvement des coefficients de notation,...). De même, il n'existe actuellement aucun système permettant de prévenir et lutter contre les dispenses dites « *de complaisance* ».

➤ Des opportunités à saisir pour le mouvement sportif bucco-rhodanien

De nombreuses opportunités existent actuellement pour le mouvement sportif local.

Tout d'abord, et notamment du fait des atouts exceptionnels de notre territoire, constitué pour moitié d'espaces naturels en partie situés en bordure du littoral méditerranéen et autour de l'Etang de Berre, les sports de nature constituent une voie de développement particulièrement intéressante. La création d'un Centre Départemental de Ressources des Sports de Nature devrait permettre d'y contribuer mais de nombreuses autres possibilités existent en la matière.

L'apprentissage de la natation en milieu naturel (Littoral/Etang de Berre) est également une voie prometteuse pour le mouvement sportif. C'est ainsi que les Communes concernées réfléchissent, depuis quelques années, à installer sur les rives de l'Etang de Berre, en lien avec le Groupement d'intérêt public de restauration de l'Etang de Berre (GIP REB), comme à Marseille, des bassins de nage en milieu naturel. Cela est d'autant plus intéressant que les milieux naturels, et plus particulièrement la mer, présentent de meilleures caractéristiques de flottaison qu'en eau de piscine et facilitent donc l'apprentissage de la nage.

Au surplus, ce type d'approche permet également d'investir d'autres domaines éducatifs (respect de l'environnement, biodiversité, sciences de la vie et de la terre, histoire-géographie...). Enfin, et plus généralement, ces pratiques constituent également une occasion, pour la population locale et notamment les plus jeunes, de mieux s'approprier son territoire et son milieu naturel.

Une autre piste particulièrement pertinente réside dans l'accueil de grands évènements tels que la Coupe du Monde de Rugby 2023, les épreuves des Jeux Olympiques 2024 ou encore les épreuves de préparation et de qualifications préalables (*tests events*). Et au-delà de l'intérêt qu'ils représentent pour le mouvement sportif local, la tenue de tels évènements sur notre territoire peut lui être profitable à de nombreux autres titres (attractivité, activité économique, vie locale...). En la matière, les possibilités de développement sont d'autant plus grandes que les politiques actuelles d'aménagement du territoire s'y prêtent (ex : restitution progressive du littoral méditerranéen à la population marseillaise).

Le e-sport, qui connaît actuellement un fort développement, constitue également une opportunité intéressante pour le mouvement sportif local. En effet, cette activité pourrait rejoindre très prochainement la liste des disciplines olympiques et suppose donc d'en accompagner le développement de façon stratégique et raisonnée. Il s'agit de considérer la rigueur de la préparation physique nécessaire – comparable à celle qu'exige la pratique des échecs – ou encore les perspectives qu'ouvre cette discipline en termes d'activité économique (formation, emploi,...).

Cette piste de développement du mouvement sportif local est d'autant plus pertinente que notre territoire figure parmi les plus avancés de France dans ce domaine. Cela s'illustre notamment par l'émergence rapide de cursus de formation débouchant sur l'obtention d'un Brevet d'Etat d'Educateur e-sport (CROS, CREPS, MCES/L'Epopée Village,...) ou encore par la présence, sur le Département, de plusieurs champions internationaux de e-sport fortement investis pour l'essor de cette discipline.

➤ Des menaces à anticiper pour le mouvement sportif bucco-rhodanien

Le mouvement sportif local doit cependant appréhender et anticiper plusieurs types de menaces.

Tout d'abord, les nécessaires politiques de lutte contre la suroccupation des espaces naturels peuvent constituer un frein au développement d'activités sportives ; il s'agit par exemple des difficultés liées à la construction de nouvelles infrastructures (ex : bases nautiques) ou encore des normes de protection applicable à certains espaces naturels (ex : Calanques) qui, si elles se justifient, contraignent le mouvement sportif à s'adapter.

En second lieu, si l'émergence de dispositifs alternatifs ou complémentaires permettant de pallier le manque d'équipements pour la pratique de certaines activités sportives (ex : pour la natation, nage en milieu naturel, camion-piscine), ils ne doivent pas faire oublier le nécessaire équilibre territorial et les investissements qu'ils supposent de réaliser, en milieu rural notamment.

Cette question de l'équilibre territorial se pose également lorsqu'il est question d'arbitrer entre projets d'investissement pour la ruralité et projet d'investissement dans des infrastructures de grande envergure (grands équipements d'intérêt métropolitain, régional, voire au-delà) qui contribuent au rayonnement international du territoire.

La restriction des financements publics (liée notamment aux impératifs de sobriété budgétaire) pèse lourdement sur le modèle économique des associations. Il semble donc nécessaire de rechercher des solutions multiples, soit en repensant le modèle économique des structures sportives concernées, soit en imaginant des réponses publiques alternatives (solution fiscale...).

Cet enjeu spécifique se pose avec d'autant plus d'acuité que les solutions envisageables supposent d'importants changements que tant le monde sportif que les acteurs publics pourraient avoir des difficultés à s'approprier et/ou mettre en œuvre. Ainsi, par exemple, pour l'hypothèse d'une taxe sportive (ou encore redevance télévisuelle), il serait nécessaire de prévoir la fongibilité des fonds perçus et une redistribution équitable entre les diverses fédérations sportives, ce qui n'est pas le cas pour les dispositifs actuellement existants (ex : les fonds perçus pour le football sont reversés au bénéfice du football).

Enfin, menace contre laquelle le monde sportif s'emploie à lutter depuis quelques années déjà, le renforcement de la sédentarité nécessite une vigilance toute particulière, ceci d'autant plus que les projections démographiques locales annoncent une augmentation importante de la population de seniors et personnes dépendantes à l'horizon 2030.



LE SPORT DANS LES BOUCHES-DU-RHONE, UNE VERITABLE POLITIQUE PUBLIQUE

Dans notre Département, le sport dépasse très largement son champ propre d'intérêt ; il est également un appui de poids pour de nombreux autres champs de l'action publique, qu'il s'agisse d'éducation – et, plus particulièrement, d'éducation à la citoyenneté –, de santé, d'emploi ou encore de rayonnement territorial. Il contribue et peut donc largement contribuer au développement de notre territoire dans une approche durable, tournée vers le bien-être du territoire et de ses habitants, pour aujourd'hui et pour l'avenir.

➤ **Le sport dans le Bouches-du-Rhône au service l'action publique locale**

Le mouvement sportif dans les Bouches-du-Rhône contribue, par son approche et les nombreux dispositifs qu'il déploie, aux grandes orientations gouvernementales et plus généralement à de nombreuses dimensions de l'action publique.

→ **En matière d'Education à la Citoyenneté**, via des dispositifs tels que :

- Le label Génération 2024 ;
- La Carte Passerelle qui permet le passage de l'école au sport en club en veillant à assurer un continuum éducatif ;
- La Semaine Olympique et Paralympique / La Journée Olympique ;
- Le savoir-rouler et le savoir-nager ;
- La féminisation des instances dirigeantes ;
- La lutte contre les violences et les discriminations ;
- L'inclusion et l'accueil de tous (fédérations parasport ; partenariat Protection Judiciaire de la Jeunesse...);
- La Responsabilité Sociétale des Organisations (équivalente de la RSE en entreprises) ;
- Le réseau des référent.e.s Éthique (25 des 64 comités départementaux ont déjà nommé leur référent Éthique et la démarche se poursuit) ;
- Les services civiques...

→ **En matière de Santé/Bien-être** :

- Provence en Forme – Maison Sport Santé ;
- Sport sur Prescription Médicale (introduit par une Loi de 2019) ; aujourd'hui, il est reconnu que de nombreuses personnes pourraient compenser, voir remplacer certains traitements médicamenteux par de la pratique sportive.

→ Pour ce qui concerne **la Professionnalisation dans le milieu sportif** :

NB : sur ce point, il semble important de noter qu'aujourd'hui, la gestion d'un club sportif induit une complexité (notamment sur les volets financiers, administratifs et juridiques) telle que les engagements bénévoles traditionnels n'y suffisent plus ; il est donc devenu nécessaire de professionnaliser le monde associatif pour assurer sa pérennité.

- Formation des bénévoles : Catalogue Territorial (CROS et 6 CDOS de la région) ;
- Accompagnement à la Fonction Employeur pour les clubs souhaitant recruter du personnel ;
- Groupements d'Employeurs.

→ **Politiques Publiques et Haut-niveau** ; il s'agit ici d'œuvrer à une mise en cohérence du mouvement sportif avec la construction de véritables réseaux maillant le territoire et permettant d'en optimiser l'impact ; ce sont notamment :

- Réseau des Comités Sportifs Départementaux ;
- Réseau des Communes ;
- Communication et Promotion du Sport (« même si on sait faire, il est tout aussi fondamental de faire savoir ce que l'on fait ») ;
- Sports de Nature : Pôle Départemental (cf. supra).

➤ Le sport dans les Bouches-du-Rhône, un véritable levier pour le développement soutenable – Nos propositions

→ Pour contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU :

ODD3, Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le Bien-Etre de tous à tout âge :

- Lutter contre la sédentarité ;
- Faciliter la mise en place du Sport sur Prescription Médicale.

ODD4, Assurer à tous une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie :

- Promouvoir l'Education Physique et Sportive pour tous ;
- Encourager la Formation par Alternance.

ODD5, Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles :

- Développer la mixité sans freiner les pratiques féminines et l'engagement des féminines ;
- Favoriser la pluralité des instances dirigeantes (féminiser à tous les niveaux, mais également "rajeunir").

ODD11, Faire en sorte que les villes soient ouvertes à tous, sûres, résilientes et durables :

- Développer l'accessibilité: transports en commun / moyens de déplacement actifs (en particulier en lien avec la protection de l'environnement) ;
- Promouvoir des lieux de pratiques sportives, alternatifs et innovants (varier les équipements au-delà de la piscine, du gymnase ou du stade, notamment avec le savoir-nager en milieu naturel ou encore à partir des principes de l'urbanisme circulaire).

ODD16, Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous :

- Favoriser l'inclusion et développer les parasports ;
- Accompagner les Jeunes en rupture sociale ou en situation de décrochage scolaire en les intégrant grâce au sport (cf. Challenge Michelet à Istres en 2024 => JO des jeunes relevant de la PJJ...).

ODD17, Revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable :

- Mettre en œuvre la convention liant les Nations Unies au Comité International Olympique et envisager sa déclinaison locale ;
- Profiter des Jeux Olympiques et Paralympiques pour transmettre un héritage durable.

→ Pour décliner les 3 points-clés posés par le ThinkTank Sport et Citoyenneté (2022) :

Pt1, Accompagner la mutation des acteurs sportifs vers un modèle plus vertueux sur le plan environnemental :

- Partenariats avec les acteurs de la transition écologique ;
- Formation professionnelle – Alternance.

Pt2, Renforcer la place du sport dans les démarches d'éducation à l'environnement :

- Responsabilité sociétale des organisations (RSO) ;
- « Savoir protéger » - Brigades vertes du Sport Scolaire.

Pt3, Soutenir les démarches de sponsoring responsable :

- Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) – RSO pour les organisations sportives ;
- Le Sport laboratoire et vitrine des bonnes pratiques.

Plus généralement, il nous semble que le sport peut être un laboratoire des bonnes pratiques : bonnes pratiques vis-à-vis des enjeux environnementaux ; bonnes pratiques des entreprises et des employeurs ; bonnes pratiques citoyennes...

→ Autres propositions de la Commission

Pour un mouvement sportif doté des moyens d'agir :

- ◆ Envisager la renaturation des cours d'école dans le primaire comme une opportunité pour la pratique du sport ;
- ◆ Intensifier les efforts auprès des lycées en vue d'obtenir l'accès du mouvement sportif local à leurs équipements (à l'instar de ce qui se pratique plus facilement dans les collèges) ;
- ◆ Réfléchir à des solutions pour protéger l'équilibre entre secteur associatif sportif et structures privées ;
- ◆ Plaider pour l'instauration d'une mesure fiscale à caractère fongible et distributif visant à soutenir l'ensemble des disciplines sportives.

Pour un accès universel au sport :

- ◆ Contribuer à lutter contre les « exemptions de complaisance » dans le milieu scolaire et à promouvoir la pratique du sport à l'école et sa valeur pédagogique, notamment par des campagnes de communication / sensibilisation ;
- ◆ Promouvoir le sport en entreprise ;
- ◆ Imaginer de nouveaux dispositifs d'inclusion par le sport (ex : sport intergénérationnel ; croiser insertion et sport par des pratiques sportifs mêlant professionnels et personnes en parcours de r(é)insertion ;...) ;
- ◆ Valoriser les athlètes féminines locales ;
- ◆ Renforcer l'accessibilité aux grands événements, notamment pour les publics en situation de handicap.

Pour un mouvement sportif dynamique, innovant et au service de son territoire et de ses habitants :

- ◆ Déployer une politique d'accueil de grands événements (notamment *tests events*) sur le territoire en coopération avec d'autres collectivités et/ou avec des acteurs forts du territoire (sport mais également monde économique, universités...) ;
- ◆ Accompagner le développement du e-sport (diffusion des bonnes pratiques, soutien aux associations spécialisées, développement de la formation professionnelle...) et communiquer sur les atouts locaux dans cette discipline ;
- ◆ Œuvrer à la mise en cohérence de l'offre événementielle sportive locale avec l'ensemble des prestations connexes nécessaires à l'accueil des publics (transport, hébergement, restauration,...) ;
- ◆ Développer l'offre sportive à la carte (activités sportives ponctuelles de type plongée sous-marine, escalade, etc.).



LEXIQUE DES PRINCIPAUX ACRONYMES UTILISES

- CFA : Centre de Formations d’Apprentis
- CDOS / CROS / CNOSF : Comités Olympiques et Sportifs Départementaux, Régionaux, Nationaux
- CREPS : Centre Régional d’Expertise et de Performance Sportive
- EPS : Education Physique et Sportive
- GEIQ : Groupement d’Employeurs pour l’Intégration et la Qualification
- GSE PAM : Groupement Sport Emploi Provence Alpes Méditerranée (emplois mutualisés)
- GIP REB : Groupement d’Intérêt Public des Rives de l’Etang de Berre
- JOP : Jeux Olympiques et Paralympiques
- MCES : Mon Club e-sport
- ODD : Objectif de Développement Durable
- ONU : Office des Nations Unies
- PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse
- RSE / RSO : Responsabilité Sociétale des Entreprises, des Organisations Sportives
- SOP : Semaine Olympique et Paralympique (JOP = Journée)
- UNSS : Union Nationale du Sport Scolaire

A series of horizontal dotted lines for writing.

CONSEIL DE PROVENCE

52 avenue de Saint Just
13004 MARSEILLE

Tel : 04 13 31 27 03

Mail : conseil.de.provence@departement13.fr

Site web : <https://www.departement13.fr/conseildeprovence/>